

# Ad Usum Sacerdotum

BULLETIN PUBLIÉ PAR LE *Centre de culture populaire de Laval* ET DESTINÉ EXCLUSIVEMENT  
AUX PRÊTRES QUI S'OCCUPENT D'ACTION SOCIALE - DIRECTEUR : GÉRARD DION, PRÊTRE

*Faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec, P. Q., Canada.*

Vol. 11, no 3

Québec

Décembre 1955

## Sommaire

	Page
Confidentiel .....	59
La mode est aux fusions .....	60
Simple réflexions .....	60
L'impasse du syndicalisme catholique dans la pulpe et le papier .....	62
Nominations .....	63
La semaine de 40 heures .....	64
Bibliographie .....	64
Sociologie religieuse et pastorale (Fernand Dumont) .....	67
Réflexions sur la structure sociale de l'Eglise trifluvienne (Ls-Edmond Hamelin et Colette L. Hamelin) .....	70
La sociologie religieuse en regard de la pastorale et de l'action catholique (Louis O'Neil) .....	79

## CONFIDENTIEL

On trouvera dans ce numéro quelques commentaires sur des sujets brûlants. La fusion des centrales syndicales est-elle un phénomène particulier à ces institutions ? Après les grèves de la Mauricie et l'arbitrage de Port Alfred, les syndicats catholiques dans la pulpe et le papier sont dans une impasse qui, sans nous faire perdre la tête, doit nous faire réfléchir.

Nous terminons la publication des travaux qui ont été présentés au Congrès des prêtres à la Maison Montmorency en septembre dernier. Ils portent sur la sociologie religieuse. L'étude sur la structure de l'église trifluvienne n'est évidemment pas définitive, mais elle nous donne une idée des possibilités et de l'importance de cette discipline en notre milieu. Tous les travaux de ce congrès seront réunis en une brochure prochainement.

Pour le numéro de janvier, dès maintenant, nous pouvons annoncer un article sur l'attitude des prêtres à l'occasion de la prise d'un vote de grève et un autre sur la renaissance du syndicalisme confessionnel en Allemagne.

Nous adressons à tous nos lecteurs nos meilleurs vœux de fructueux apostolat pour 1956.

## REFLEXIONS SUR LA STRUCTURE SOCIALE DE L'EGLISE TRIFLUVIENNE

(Ls-Edmond HAMÉLIN et Colette L. HAMÉLIN)

Nous pourrions dire qu'il y a eu plus d'un diocèse de Trois-Rivières. Dans le temps et dans l'espace, nous en voyons deux : l'un dans la seconde moitié du XIXe siècle; son territoire chevauchait le Saint-Laurent pour englober Nicolet; les fidèles habitaient surtout la Plaine et pratiquaient de préférence le genre de vie agricole; la population s'est élevée jusqu'à 150,000 habitants; mais des partages territoriaux et des mouvements d'émigration ont réduit l'unité religieuse

- Extrait d'un travail non publié et intitulé : Industrialisation et structure de l'Eglise dans le diocèse de Trois-Rivières, Québec, 1954, 100 pages. Des sections de ce texte ont été présentées au Congrès de l'Association Canadienne des Géographes, en mai 1955, à Toronto, et à la Session d'Etudes Sociales, en septembre 1955, à la Maison Montmorency. Un bref résumé de l'ensemble du texte a été publié dans Ad Usum Sacerdotum, vol. 10, no 9, (juin 1955), p. 143-144. Mieux que tout autre, les auteurs de ce modeste essai ont la ferme conviction de n'avoir pas épuisé tous les aspects d'un problème si complexe. D'autres hypothèses sont possibles. Ils seraient heureux de recevoir toutes les suggestions qu'on voudra leur présenter.

à guère plus de 60,000 fidèles à la fin du siècle. Le second diocèse sera celui du XX<sup>e</sup> siècle ; déjà, l'hinterland religieux ne s'étend plus que sur la rive gauche du Fleuve; la population s'est centralisée dans la vallée du Saint-Maurice; les fidèles sont des urbains salariés; l'activité économique est basée sur le travail industriel; la population dépasse 200,000 habitants. Les vagues d'industrialisation, axées sur l'exploitation de la forêt et des ressources hydro-électriques régionales, ont déferlé sur l'ancienne Mauricie rurale avec une rapidité et une puissance effarante. Elles sont moins en train de transformer l'ancien diocèse que d'en créer un absolument nouveau.

Des cadres, une morphologie sociale ont dû être créés eux aussi pour répondre au nouvel ordre des choses. On a dû, par exemple, ouvrir des paroisses, trouver de nouveaux prêtres... Les problèmes d'ajustement des structures ont eux-mêmes été compliqués par le rythme et l'ampleur de l'évolution. En effet, de nouvelles paroisses ont eu besoin de prêtres avant même d'en "produire" (en moyenne, une paroisse utilise deux vies de prêtres avant d'offrir son premier enfant à l'Evêché); par ailleurs, il faut toute une génération pour bâtir un ministre de Dieu alors que l'émigration d'un habitant vers la ville en fait presque du jour au lendemain un salarié et un fidèle urbain. Un autre exemple illustre le décalage presque fatal entre des éléments dont le cycle de renouvellement n'est pas le même : une révolution économique rajeunit une population de fidèles beaucoup plus rapidement qu'elle ne le fait pour les clercs. Ainsi, durant la période de transition, de construction d'un diocèse urbain à partir de cellules rurales, les cas d'inadaptation de la structure religieuse au nouveau genre de vie peuvent être très nombreux et graves, surtout si l'Eglise dirigeante n'a pas su prévenir le devenir du diocèse.

Puisque le diocèse de Trois-Rivières en est encore au stade d'évolution vive, les relations entre les termes du binôme : clercs, fidèles, peuvent bien n'être pas parfaitement fonctionnelles. La situation devrait être examinée sous divers angles. Dans cet article, nous allons nous en tenir aux classes sociales, d'une part, chez les clercs séculiers et, de l'autre, chez les fidèles.

### Les fidèles

Nous pouvons avoir un rapide aperçu du genre de vie prédominant dans le diocèse en consultant le tableau des industries qui emploient les travailleurs régionaux. Les chiffres sont ici assez représentatifs de la situation, bien que le diocèse ne soit pas enfermé à l'intérieur des trois comtés de Maskinongé, de Champlain et de Saint-Maurice. D'après le tableau 1, le groupe d'industries qui engage le plus de travailleurs régionaux rassemble les entreprises de fabrication. Le pourcentage est nettement dominant en s'établissant à tout près de 40%. Le chiffre est d'autant plus remarquable qu'il dépasse la proportion provinciale fixée à 30%; donc la Mauricie est encore plus industrielle que l'ensemble du Québec. Ce qui donne pleine valeur à ce pourcentage élevé, c'est que ce groupe est à lui seul plus important et de beaucoup, que chacune des

TABLEAU I - Groupes d'industries, main d'oeuvre active, comtés de Champlain, de Saint-Maurice et de Maskinongé, 1951. (a)

groupes	pourcentage
fabrication	38% (Province de Québec 30%)
transport, communication, commerce et finance	17%
services	16%
activités primaires dont agriculture	15%
construction	8%
divers dont décimales	6%
total	100%

(a) Recensement 1951, vol. 4, tableau 18.

trois catégories suivantes composées de plusieurs groupes réunis. Il appert donc qu'une classe de fidèles va dominer par le nombre toutes les autres. La prédominance de la classe ouvrière est chose évidente. Monsieur Raoul Blanchard écrivait en 1950 au sujet de Trois-Rivières qu'elle était devenue au XXe siècle une ville industrielle. "Comme les familles ouvrières sont celles qui ont le plus d'enfants, on peut évaluer la population vivant de l'industrie à 80% du total". (1) Ce qui est vrai de Trois-Rivières, le centre le plus peuplé du diocèse, l'est peut-être encore davantage des villes de la vallée moyenne du Saint-Maurice dont les fonctions administratives et commerciales sont moins accusées. L'activité industrielle, par ailleurs, se reflète dans la nature des opérations commerciales. Pierre Camu a reconnu dans ses études que le port de Trois-Rivières exerce une fonction industrielle au service de la Mauricie manufacturière. (2) L'Evêque de Trois-Rivières lui-même rappelait récemment l'importance de l'industrie dans son diocèse. Il importe donc de bien prendre conscience du fait industriel dans la région. Cela met en relief un certain nombre de problèmes qui auraient moins de chances de se poser dans un univers où les horizons de travaux seraient plus variés et mieux équilibrés. Il faudra revenir sur ce fait pour rechercher si le genre de vie installé dans le diocèse depuis cinquante ans est aussi favorable que l'ancien au recrutement des vocations et pour confronter la classe sociale des clercs avec celle des nouveaux fidèles.

On se doutait peut-être que le diocèse fût autant industriel, mais probablement pas qu'il fût si peu agricole. Le nombre de travailleurs engagés dans l'agriculture est compris dans celui de la catégorie d'activités dénommées primaires. Le pourcentage des employés de ferme est donc au-dessous de 15%. De fait, un calcul distinct permet de le fixer à 11% seulement. Cette donnée est inférieure à la moyenne de la Province. Pour comprendre le faible pourcentage des travailleurs agricoles dans le diocèse, il faut se rappeler qu'il existe toute une région centrale recouverte de sable, de cailloux ou de crans rocheux. Relativement, l'effacement de la population agricole rend encore plus prépondérante la place de l'industrie et établit une coupure nette avec le "premier" diocèse de Trois-Rivières voué à l'agriculture.

Un pas et nous glissons du genre de vie au statut social. Nous avons vu que les fidèles du diocèse, pour la plupart, sont employés dans l'industrie soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire d'entreprises tertiaires qui manutentionnent les denrées industrielles. Mais, sont-ils employeurs ou salariés ? S'ils sont salariés, le sont-ils pour un travail manuel ou intellectuel ? Après réflexion et en tenant compte des limitations statistiques, nous avons individualisé quatre classes sociales dans l'univers des travailleurs. Il aurait été préférable de multiplier les catégories, mais celles que nous avons reconnues ont l'avantage de se retrouver dans les classes sociales auxquelles appartiennent les prêtres régionaux. Ainsi, des comparaisons utiles seront possibles. Nos quatre groupes peuvent être successivement étiquetés : cultivateurs, "professionnels", gérants ou propriétaires industriel ou commercial, salariés de diverses catégories. Le tableau 2 met en valeur le grand nombre des salariés; ceux-ci sont pour nous des gens qui travaillent dans des entreprises autres que exploitations agricoles et que les divers bureaux des "professionnels". En pratique, les salariés sont dans la fabrication, les services, le commerce, la construction, les transports, ... Ce sont évidemment les villes qui, relativement, en ont le plus. Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Grand'Mère et Shawinigan ont plus de 80% de leurs travailleurs qui sont des salariés dans le sens que nous donnons à ce terme. Très loin en arrière de ce groupe sont les agriculteurs dont le pourcentage ne dépasse guère 10%. C'est un groupe qui s'individualise bien.

(1) La Mauricie, p. 133.

(2) Pierre Camu, Le port et l'arrière-pays de Trois-Rivières, dans Geographical Bulletin, no 1 (1951), p. 30-57, 10 tableaux, 14 figures.

Ces deux catégories ont ceci de commun qu'elles s'opposent sur le plan revenu aux deux autres

TABLEAU 2 - Classes sociales dans les comtés de Champlain, Maskinongé, Saint-Maurice, d'après les catégories des travailleurs, 1951. (b)

Classe	pourcentage de l'ensemble
agriculteurs	11%
salariés	76%
propriétaires industriel ou commercial	6%
"professionnels"	7%
total	100%

(b) Recensement 1951, vol. 4, no 10.

classes : les cultivateurs et les salariés de l'industrie ont des revenus modestes. Il faudrait même établir des distinctions à l'intérieur de chaque groupe, car nous verrons que le cultivateur des Laurentides est moins riche que celui de la plaine, tout comme le papetier l'est moins que le tisserand. Les deux autres groupes, professionnels et propriétaires sont tous les deux plus indépendants de fortune; le premier vit d'honoraires et représente la classe instruite; les propriétaires sont les employeurs ou ceux qui travaillent à leur propre compte dans des entreprises commerciales, industrielles ou autres (non agricoles).

Economiquement, le diocèse a donc une fonction industrielle. Socialement, les fidèles forment en grande majorité un peuple de salariés. L'industrialisation a provoqué une prolétarisation (non au sens péjoratif) des diocésains.

Cherchons maintenant à quel groupe familial appartiennent les prêtres séculiers. Nous n'étudions que les séculiers non seulement pour des raisons statistiques, mais aussi parce qu'ils sont plus représentatifs de la situation régionale que les réguliers nés en dehors du diocèse, et parce qu'ils sont davantage engagés dans le ministère paroissial.

Nous avons rattaché à nos quatre catégories précédentes les milieux d'enfance des 263 prêtres séculiers que le diocèse de Trois-Rivières avait en exercice en 1952. Ces milieux sont à la fois fonctionnels et sociaux; ils s'opposent bien entre eux et sont passablement homogènes. Le tableau 3 nous indique la prépondérance de la classe agricole; la proportion serait encore plus nette si l'on considérait uniquement les dignitaires qui donnent en quelque sorte le ton au clergé diocésain. Depuis les chanoines jusqu'à l'Ordinaire, la provenance agricole atteint un pourcentage de 50%; nous ne disons pas rurale mais agricole. Deux séculiers sur cinq sont donc fils d'habitant dans le diocèse. Le grand nombre des prêtres de cette classe est en relation avec le fait que la plaine laurentienne a été jusqu'à la Première Guerre la première région en hommes du diocèse et qu'il y avait dans ce pays une certaine émulation entre les familles pour offrir le plus grand nombre de vocations. Il ne faut pas oublier que ces prêtres d'ascendance paysanne sont nés au cours de la période 1875-1925 et que durant la plus grande partie de cette époque, le genre de vie paysan était nettement prépondérant. Traditionnellement, les vocations étaient associées à la classe des cultivateurs non pas tant parce que ce groupe était relativement plus généreux que les autres, mais tout simplement à cause de sa prépondérance numérique.

TABLEAU 3 - Milieux d'origine des prêtres séculiers trifluviens, 1952 (c)

Classes sociales	pourcentage
I fils de cultivateurs	40%
II fils de divers salariés	30%
III fils de propriétaires industriels et commerciaux	20%
IV fils de professionnels	9%
total	100%

(c) Panneton, Georges et Magnan, Antonio - Le diocèse de Trois-Rivières, Trois-Rivières, 1953, 381 pages.

En nombre absolu, aucune classe n'en produisait autant. C'est elle qui fournissait le diocèse.

Continuons l'analyse des classes sociales du clergé avant de les comparer aux classes des fidèles. Le deuxième groupe en importance est constitué par les prêtres qui ont un père salarié dans divers domaines, mais nécessairement en dehors des groupes I et IV. Bien que ce groupe englobe un nombre très varié de travailleurs, 30% seulement de prêtres en sont issus. Puisque cette classe de fidèles a beaucoup augmenté en nombre au cours du XXe siècle, il n'est pas possible de chercher son "coefficient de vocations sacerdotales". Nous sommes d'avis, cependant, que dans le passé, ce groupe n'a pas produit un pourcentage de prêtres équivalent à sa proportion numérique dans la société. Pour expliquer ce fait, il est logique de songer entre autres aux conditions financières difficiles, aux horizons intellectuels assez modestes ainsi qu'à l'habitude de cette classe d'alimenter de préférence les communautés plutôt que les séculiers. Ainsi moins d'un tiers du clergé séculier qui est actuellement en service dans le diocèse vient de la classe des salariés. Cette classe se situe, néanmoins, au deuxième rang dans notre classification.

Les prêtres des derniers groupes sociaux ont pour père soit un propriétaire industriel ou commercial, soit un professionnel. Trente pour cent des prêtres sont issus de ces deux corps qui sont loin de constituer dans la société une proportion aussi élevée. Nous sommes donc en présence de deux classes qui donnent plus de fils à l'Eglise que ne le laisseraient supposer leurs effectifs démographiques respectifs. Cela est logique car l'aisance pécuniaire des parents permet d'envoyer les enfants au séminaire dans une proportion plus considérable. Bien que les vocations soient relativement moins nombreuses chez les finissants issus des classes bourgeoises que chez ceux des classes populaires, la proportion des fils de propriétaires et de professionnels qui deviennent prêtres est plus forte que celle des enfants de cultivateurs et de salariés qui, eux, ne vont pas en assez grand nombre au séminaire. Pour être exact, il faudrait en outre distinguer la "production" en prêtres des propriétaires de celle des professionnels. Ceux-là semblent plus généreux.

La provenance sociale du clergé séculier nous permet de découvrir certaines caractéristiques qui ne le définissent, il va sans dire, qu'incomplètement. A quelques nuances près, ces étiquettes pourraient être appliquées à l'ensemble de nos prêtres. Ainsi ce clergé nous apparaît comme non aristocratique, puisque la majorité des clercs provient des classes situées au bas de l'échelle sociale : cultivateurs et salariés. Il est aussi sans grande tradition intellectuelle : seulement 10% des prêtres sont fils de professionnels; pour l'ensemble des prêtres, la culture classique sera quelque chose à apprendre en dehors du milieu familial; cela est pour eux et pour tous certainement un gros inconvénient de par la place que tient le prêtre dans l'enseignement secondaire. Ces séculiers ne sont pas non plus fils de riches, la plupart viennent de parents aux ressources limitées ;

étant données ces conditions financières le prêtre sera d'un côté épargnant et de l'autre, il ne dédaignera pas un certain confort, en compensation. Il sera enfin profondément terrien à cause de son ascendance soit purement paysanne soit simplement rurale. C'est ce clergé qui, dans l'ensemble de la Province, a été le témoin de l'industrialisation.

#### Prudence dans la comparaison

Il serait intéressant de comparer les tableaux 2 et 3. Mais se comparent-ils ? D'un côté, nous avons les genres de vie pratiqués par les fidèles et de l'autre, les milieux familiaux des prêtres. Les deux termes ne sont donc pas équivalents et il serait plus rigoureux de mettre en parallèle les milieux familiaux des fidèles et ceux des prêtres. Nous trouverions que les fidèles et les clercs ont, en majorité, une même origine terrienne. Cette coïncidence pourrait laisser supposer qu'aucun écart social ne puisse s'élever entre clercs et fidèles dans l'avenir. Or, à l'observation, nous constatons que malgré leur origine familiale identique, clercs et fidèles ne se comprennent pas facilement dans les villes. La comparaison que nous avons évitée n'avait donc que l'avantage d'être plus logique; elle était incapable de rendre compte de la distance sociologique entre les éléments du binôme paroissial. Il nous a paru alors plus utile de comparer les genres de vie des diocésains avec les milieux sociaux des prêtres; nous croyons même qu'il est plus exact de procéder ainsi car le fidèle est beaucoup plus influencé par le genre de vie qu'il pratique que par celui qu'il a connu durant son enfance; inversement, le prêtre que le sacerdoce retire en quelque sorte du monde est certainement poussé à incorporer les résultats de sa propre expérience de la vie matérielle - ses souvenirs d'enfance - dans l'image qu'il se fait du mode de vie de ses fidèles. Et s'il est disposé à ne pas se laisser influencer outre mesure par son milieu familial, il voit quand même le rythme de son adaptation ralenti à la fois par le mouvement généralement lent de l'Eglise dirigeante et par le fait qu'un prêtre ne peut vivre qu'indirectement le genre de vie de ses ouailles. (3) Dans ces conditions, le préposé au ministère paroissial rejoint difficilement le fidèle sur le plan sociologique. (4) Cet écart, même lorsqu'il est atténué par un double effort de rapprochement de la part des clercs et des fidèles, traduit toujours la distance fondamentale qui peut s'établir entre un fidèle qui pratique tel genre de vie et un clerc qui en a vécu un autre durant son enfance. Il nous semble donc permis de comparer les milieux d'origine des séculiers et les champs d'activité des fidèles.

Il ne faudra pas demander un ajustement mathématique de part et d'autre. Un prêtre, fils de professionnel, peut bien réussir auprès de fidèles prolétaires. Mais, à priori, un prêtre fils d'habitant a plus de chance de comprendre les réactions de paroissiens cultivateurs qu'un curé très cultivé et bourgeois. Même si nous pouvons trouver des exceptions, un prêtre doit avoir plus de facilité pour exercer son ministère auprès de fidèles de même niveau et de même région qu'auprès de groupes étrangers. L'établissement souhaitable d'un clergé indigène dans les pays de mission n'est qu'un élargissement de ce principe.

Le prêtre comme tout individu reflète son milieu social d'origine; surtout celui de son enfance. Ainsi, l'on a dit du clergé français qu'il est à l'image de la classe moyenne, dévoué,

(3) S'il pouvait le vivre directement, il comprendrait mieux ces derniers; probablement que nos curés n'ont jamais été plus près du peuple que lorsqu'ils cultivaient les "Terres de Fabrique". En général, les prêtres n'ont pas à exercer le métier de leurs fidèles.

(4) Evidemment qu'il peut se trouver des exceptions.

patient, exact, mais manquant peut-être un peu d'ardeur missionnaire et aussi de la passion de la justice sociale. (5) Ce jugement n'est plus vrai aujourd'hui au moins pour les clercs progressifs. Quoique nos pays et nos classes sociales aient sur les gens une empreinte plus faible que celle qu'exercent les régions et les groupes européens, il n'est pas faux de s'attendre à trouver dans les attitudes des prêtres des traces de leur milieu. Nous ne voulons pas dire que celles-ci sont nécessairement prédominantes. En effet, le prêtre au cours de ses études, de ses contacts et de ses voyages peut revêtir des attitudes qui ne sont plus celles de sa jeunesse. Il est évident que le prêtre, tel un humaniste, est formé par une foule de facteurs qui peuvent même à la longue reléguer ses habitudes sociales originelles à un rang tout à fait secondaire. Mais, cette universalisation des horizons n'est pas le propre de chacun. Beaucoup de prêtres, souvent absorbés par un travail exténuant n'ont pas le temps d'entreprendre des études spéciales pour s'ajuster au milieu où ils auront à se dévouer. Combien de prêtres engagés dans le ministère ou dans l'enseignement, poursuivent des études spéciales en sociologie ou en pédagogie ? Ils sont parfois les premiers à souhaiter ces études, mais leur présence étant requise sur le champ, ils sont obligés de se mettre à la besogne avant de réaliser leur légitime ambition. D'autres prêtres n'ont pas la chance de changer de milieu social : nous pensons ici en particulier à ces enfants qui naissent dans certaines petites villes de la Province et qui successivement font leur classique dans l'institution locale, vont au Grand Séminaire dans le même milieu, sont ordonnés dans l'église paroissiale et passent leur vie au même endroit. Dans ces conditions, le milieu d'origine a de multiples chances de laisser sa marque. En tout cas, il en laisse certainement une chez les prêtres qui croient que l'ordination leur a conféré absolument toutes les qualités nécessaires pour réussir dans tous les domaines; ils n'ont pas besoin alors de se préoccuper du problème de l'ajustement social. Bref, l'influence du milieu est indéniable et les Ordinaires en tiennent compte avant de faire les nominations. Le prêtre est donc influencé par son milieu d'origine et il est préférable que fidèles et clercs, sur le plan paroisse sinon sur le plan individu, composent un ensemble plutôt homogène, du moins une communauté.

Il ne faudrait pas conclure automatiquement à l'inefficacité du ministère si la comparaison sociologique clercs-fidèles révèle un écart sérieux mais au moins à la pratique pastorale plus difficile.

### Comparaison

Maintenant que nous avons présenté les membres du clergé séculier qui à l'encontre des réguliers naissent et vivent dans le diocèse, comparons les classes sociales des prêtres et des fidèles. Les prêtres fils d'habitants sont beaucoup plus nombreux que les fidèles cultivateurs. Les deux-tiers des prêtres de cette catégorie doivent alors s'occuper de fidèles qui ne sont pas de leur classe sociale; le surplus des prêtres issus de la terre doivent faire leur ministère auprès d'ouvriers, de professionnels et de riches propriétaires. L'écart pourrait être sociologiquement grand si ce n'était de l'origine terrienne des fidèles de ces trois dernières catégories; après leur installation en ville, les émigrés de la campagne réagissent encore parfois en ruraux et en cultivateurs; durant ces moments l'amplitude sociale qui les sépare de leur curé nés, à la campagne dans une ferme, est réduite. Mais si l'on excepte ces périodes de plus en plus espacées au fur et à mesure que le rural devient urbain, il reste que le clergé est plus terrien que les fidèles.

Inversement, il est beaucoup moins ouvrier qu'eux. Le peuple est salarié de l'industrie et du commerce dans une proportion de 75% tandis que le prêtre est issu de cette classe dans 30%

---

(5) Alfred Rambaud, d'après le Chanoine Fernand Boulard. Où en est le clergé français ?, dans La Revue de l'Université Laval, vol. 7 (1952) no 4 déc. p. 315-323.



des cas. C'est ici que le déséquilibre est le plus accusé. Ce sont des prêtres appartenant aux trois autres classes qui sont obligés et dans une très forte proportion de remplacer les prêtres qui manquent auprès des ouvriers.

Par suite de la grande stabilité des deux autres groupes de fidèles, propriétaires et professionnels, et par suite de leur forte contribution aux vocations sacerdotales, ces classes sont amplement pourvues de prêtres de leur milieu. Donc, pour ces classes, le problème de l'homogénéité clercs-fidèles est beaucoup moins aigu. Malheureusement, d'une part, ces groupes sociaux sont loin de représenter la majorité des fidèles (13%), et, d'autre part, ils ne sont pas groupés à l'intérieur de paroisses "sociologiques".

Ainsi, d'une façon générale, apparaît une certaine inadaptation sur le plan social entre les fidèles et les clercs à l'intérieur du diocèse de Trois-Rivières. Pour résumer statistiquement la situation, disons que tout prêtre a 7 chances sur 10 de rencontrer un salarié lorsqu'il est devant un fidèle. Tout fidèle n'a pas une chance sur trois de rencontrer un prêtre fils de salarié. Un salarié n'a pas une chance sur deux de rencontrer un prêtre de sa classe sociale. Bref, à peine dans la moitié des cas, prêtre et fidèle de toute classe sont du même milieu.

#### Conclusion

Ainsi isolé, un tel cas d'inadaptation exige d'être interprété avec prudence. Aussi ne voulons-nous pas disserter ni sur les responsables de la situation ni sur les conséquences qu'elle entraîne dans les domaines de la politique de l'Eglise, de l'efficacité du ministère et de la vitalité religieuse populaire. Nous attendrons d'exposer d'autres aspects de l'écologie diocésaine avant d'esquisser une opinion.

Pour terminer, nous voudrions simplement envisager l'avenir de l'inadaptation sociale dont nous avons parlé. L'écart va-t-il, oui ou non, s'accroître ? Le clergé va-t-il rester rural ? Les fidèles urbains qui ne se suffisent pas en prêtres vont-ils accroître leur "coefficient sacerdotal" ? Dans le passé, les cultivateurs composaient la classe la plus forte dans la population totale et assumaient le recrutement du clergé diocésain; maintenant que nous assistons à l'effacement de ce groupe au sein de la communauté, quelle autre classe va-t-elle la remplacer comme "productrice" de prêtres ?

Pour voir clair, retournons de nouveau aux statistiques.

TABLEAU 4 - Milieux sociaux d'origine des "vieux" et des jeunes prêtres, diocèse de Trois-Rivières, en pourcentage (d)

Catégories	prêtres nés avant 1915	nés après 1915
- fils de cultivateurs	48%	25%
- fils de salariés	25%	40%
- fils de commerçants et d'industriels	19%	25%
- fils de professionnels	8%	10%
total	100%	100%

(d) Panneton, op. cit.

Les jeunes prêtres sortent des mêmes milieux que leurs aînés mais la contribution respective de chacun des niveaux sociaux a profondément changé.

Le clergé devient moins paysan, la proportion descend presque de moitié (de 48% à 25%). Il est probable que le pourcentage des prêtres fils d'habitants s'établira à 15% de l'ensemble, environ.

Le clergé devient beaucoup plus ouvrier; la proportion s'élève à 40%. Nous croyons voir dans la classe ouvrière la relève du groupe paysan. Les salariés profitent de la proximité des collèges pour y envoyer leurs fils et augmentent ainsi leurs chances d'avoir des prêtres. Nous ne sommes pas sûrs cependant que le taux des finissants fils d'ouvriers qui choisissent le sacerdoce équivalait à celui des finissants fils de cultivateurs. Cependant, actuellement, le jeune clergé n'est pas encore assez ouvrier, étant donnée la composition sociale de la population.

A l'image de l'ancien clergé, le groupe des jeunes séculiers continue d'être articulé à l'ensemble des classes sociales de la société dans ce sens que chacune d'entre elles produit des clercs, mais il n'y a cependant pas articulation vraie puisque la proportion de chacune des classes des clercs à l'ensemble de la population n'est pas respectée : les propriétaires et les "professionnels" donnent relativement plus de prêtres que les salariés et les cultivateurs. La profession du père garde donc son importance pour expliquer le recrutement. Le "coefficient sacerdotal" de chacune des classes n'est pas fonction de l'importance numérique de la classe.

Nous constatons aussi une ascendance sociale générale. Les groupes III et IV qui peuvent être considérés d'une certaine façon comme les groupes "bourgeois" fournissent de plus en plus de candidats à l'évêché, proportionnellement au nombre total des aspirants.

Le rythme de l'évolution de la contribution de chaque classe sociale à la composition du clergé séculier, s'il pose des problèmes, tend néanmoins à créer un certain équilibre dans la composition sociale des clercs. Du moins, nous pouvons affirmer que nous nous éloignons d'une distribution caractérisée par la prépondérance nette d'une classe, comme c'était le cas à la fin du XIXe siècle.

Le jeune clergé est aussi moins rural que ne l'était son prédécesseur; et il le sera de moins en moins avec les progrès de l'urbanisation.

Les jeunes clercs montrent donc des caractéristiques sociales différentes des vieux prêtres. Il découle de cette nouvelle constatation des conséquences majeures. En voici quelques-unes. D'abord, le jeune clergé semble mieux adapté à la situation actuelle que le "vieux" clergé; nous ajoutons en plus de ce que nous avons déjà dit que le "vieux" clergé est né avant la phase de l'industrialisation massive provoquée par la première grande guerre; de plus l'âge moyen de ces prêtres aînés fixé à 55 ans leur rend certainement difficile la pratique du ministère auprès d'une population diocésaine très jeune (54% des habitants ont moins de 25 ans). Les jeunes clercs sont plus près de la population, biologiquement et socialement. Leur collaboration pourrait être encore plus précieuse s'ils étaient plus nombreux et surtout, s'ils étaient chargés de pouvoirs.

La distance sociale qui sépare les "vieux" des jeunes clercs a créé inévitablement une certaine coupure à l'intérieur du groupe des séculiers. Cette fissure est discrète, inavouée, mais elle est visible en divers domaines.

L'industrialisation de la Mauricie a donc provoqué de profonds changements sociaux à l'intérieur du diocèse de Trois-Rivières. Par son jeune âge et sa prodigieuse rapidité la révolution économique régionale a créé un peuple urbain et ouvrier avant que le clergé n'ait eu le temps de se renouveler. Le déséquilibre actuel tient partiellement au fait que nous sommes encore dans cette ère de transition dont la fin pourrait nous conduire vers 1970. Nous serons alors définitivement dans le second diocèse de Trois-Rivières. Les cadres matériels de l'Eglise connaissent donc des périodes sinon des cycles.